Toulouse Antipub

V0.3

### De la nécessité d'écouler la surproduction

Du latin *publicus*, la publicité, c'est dans son étymologie ce qui concerne tout le monde : la qualité de ce qui est publié. Dans la langue française, il est tout d'abord employé comme synonyme de « notoriété publique » avant d'être la « qualité de ce qui est rendu public ». Son sens le plus commun aujourd'hui, celui de « communication commerciale », n'est apparu que dans la première moitié du xixe siècle. Pourtant les annonces, enseignes, affiches et prospectus, existent depuis bien longtemps. On serait tenté de dater le début de la publicité au Moyen Âge : déjà les marchands ambulants faisaient connaître leur présence en ville par le son d'un instrument ou bien par la voix d'un crieur annonçant leur arrivée et les marchandises qu'ils avaient à vendre. Mais ce serait omettre ce qui fait le propre de la publicité et cette période en constitue tout au plus sa préhistoire.

La publicité est née de l'industrialisation au milieu du xixº siècle et est profondément lié à la production de masse ainsi qu'à sa conséquence directe : écouler les surplus. Une économie de subsistance, c'est-à-dire dont les membres produisent le nécessaire pour vivre, n'a pas besoin de publicité. L'arrivée de la machine publicitaire est concomitante à l'émergence d'une industrie très concentrée produisant en masse des biens de consommation courante avec des procédés techniques nouveaux qui préfigurent l'automatisation. Pour les grandes entreprises, la publicité résulte d'une triple nécessité :

- maîtriser un marché national (voire transnational) pour s'assurer de vendre au-delà des circuits locaux traditionnels à une masse abstraite de consommateurs et consommatrices lointaines;
- 2. écouler les produits secondaires ou résiduels issus des nouveaux procédés industriels. C'est ainsi qu'aux États-Unis, l'arrivée de nouvelles machines de production de flocons d'avoine, aliment traditionnellement réservé aux animaux, exige la transformation permanente de quantités si importantes qu'il devient nécessaire d'inventer de toutes pièces de nouveaux marchés pour écouler les excédents et rentabiliser les investissements. C'est ainsi qu'apparaissent les céréales pour petit déjeuner dont la diffusion auprès du grand public est soutenue par la publicité;
- 3. différencier et mettre en valeur des produits industriels dont l'uniformité découle de techniques de production de masse qui impliquent la standardisation de ces derniers. Il s'agit, selon l'un de ses plus ardents promoteurs français, de créer « une valeur imaginaire ajoutée sans laquelle les produits ne seraient que ce qu'ils sont »<sup>1</sup>.

L'impératif de produire toujours plus se traduit comme celui de consommer massivement. Il se fait donc la nécessité d'une *industrie de la promotion de l'industrie* : la publicité<sup>2</sup>.

Elle n'est donc pas, comme le défend la théorie néoclassique, simplement de nature informative et concurrentielle. Pour augmenter ses ventes, la campagne publicitaire de l'annonceur ne fait pas seulement que convaincre, en informant des consommateurs déjà désireux de choisir leur marque plutôt que celles des concurrents. De par sa nature persuasive, elle vise surtout à influencer directement les goûts et les aspirations des individus, donc à leur faire éprouver de nouveaux besoins. Elle fait alors plus que simplement redistribuer les consommateurs entre les marques les plus compétitives. Elle fait aussi grossir les rangs des adeptes d'un produit donné, au bénéfice de toutes les marques à la fois. Dès lors, les campagnes publicitaires ne relèvent pas seulement de stratégies concurrentielles, mais auraient au contraire une fonction coopérative : toutes ces

<sup>1.</sup> Jacques SÉGUÉLA, Le Vertige des urnes, Flammarion, Paris, 2000, p. 34

<sup>2.</sup> Groupe MARCUSE, De la misère en milieu publicitaire, La Découverte, 2004

campagnes cumulées participeraient ensemble à attirer de nouveaux.elles consommateur.ices donc à accroître un marché donné.

Néanmoins les bénéfices concurrentiels directs de l'industrie publicitaire ne sont le privilège que de ceux qui en ont les moyens. Ainsi « parmi les quelques 3 millions d'entreprises en France, moins de 1 % ont accès au marché publicitaire. En 2014, à peine plus de 600 (soit 0,02 % d'entre elles) représentent 80 % des dépenses publicitaires, et 25 d'entre elles contrôlent à eux seuls un quart du marché, avec des budgets moyens pour les campagnes dépassant les 200 millions d'euros »<sup>3</sup>.

[Ajouter Effets de simple exposition + pub = 2eme budget mondial après l'armement, c'est pas pour rien, c'est bien que ça marche]

## Les entreprises

**JCDecaux** 

Clear Channel

Exer-machin

[Ajouter les logos]

[Parler du travail des prisonniers pour Decaux]

<sup>3.</sup> Résistance à l'Agression Publicitaire, Les Amis de la Terre France, Communication Sans Frontières, Synthèse du rapport BIG CORPO, Encadrer la pub et l'influence des multinationales : un impératif écologique et démocratique, p. 5

## Types de panneau

Panneaux "sucette"

Panneaux de pub simple disposant généralement d'une face déroulante et d'une face fixe.

Panneaux Abri-bus

Ceux qui sont présent dans les Abris-bus.

Panneaux Vélouse

Panneaux présent sur la seconde face des bornes Vélouse(Vélouse est la proriété de JCDecaux). Il est parfois déroulant comme les sucettes.

Panneaux "Colonne Moris"

Les grandes colonnes qui contiennent généralement des affiches de film et de théâtre.

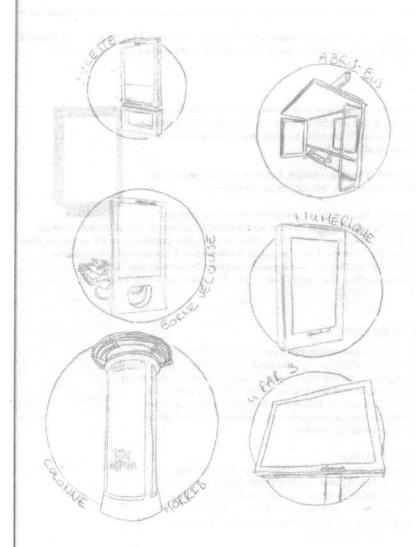
Panneaux "4 par 3"

Grands panneaux de 4 mètres par 3 mètres. Pour cela il faut généralement des embouts de clés que l'on trouve sur les clé en croix multi-fonctions vendues dans le commerce.

Panneaux numérique

Principalement présent dans les galleries de métros et de gares.

[Ajouter les illustrations de chaques types de panneaux]



## Sucettes, Abris-bus et bornes Vélouse

Les clés antipub de type clés Allen permettent d'ouvrir les panneaux de type "sucette", Abris-bus et Vélouse.

[Dire que les serrures ne sont pas les mêmes en fonction des entreprises (JCDecaux, Clear Channel, etc.) et des villes. Bordeaux et Auch, c'est des clés allen de 5 mm par exemple. Mais Paris et toulouse c'est pareil.]

### Serrures

Sur chaque panneaux, les serrures se trouvent en bas du cadre, sur le côté. Il y en a deux: une de chaque côté mais il n'est nécessaire d'en actionner qu'une seule pour ouvrir le panneau. La deuxième n'étant présente qu'au cas où la premère serait dégradée.

À Toulouse, il existe 2 types de serrures. Les serrures "classiques", les plus répandues, et les serrures "picots", un peu plus rares.

De plus, à Toulouse, depuis 2017, les panneaux ont vu leur mécanisme être légèrement modifiés. Certaines serrures sont maintenant enfoncées bien plus profondément dans le cadre du panneau, ce qui nécéssite d'utiliser des clés plus grandes, et ce qui ne permet donc plus d'utiliser les clés Allen que l'on trouve dans le commerce. À peu près 20% des panneaux nécessites une grande clé. Dans les anciennes installations, les serrures sont situé à 2,7 cm à 3 cm du bord, dans les nouvelles, elle sont à 11 ou 12 cm. Il faut donc prévoir la longueur de clé en conséquence.

### Fabrication de clés

Les clés Allen vendues dans le commerce peuvent-être utilisées pour servir de base à la fabrication d'une "petite" clé. Tandis que pour les grandes clés, il faudra se procurer des mètres de tige à 6 pas. Il existe différent type de métal. En fonction de sa tendresse, il sera plus ou moins facile de l'usiner. Par exemple, les clés Allen achetée dans le commerce sont souvent en acier trempé (pas tendre du tout), alors que les tiges achetées au mètre ont des chances d'être d'un métal plus tendre.

#### Clé pour serrure "classique"

La serrure "classique" est une femelle de clé Allen de 6 mm sauf qu'elle est gratifier d'un appendice en son centre, justement pour éviter qu'un simple clé Allen achetée dans le commerce ne suffise à l'actionner. Il va donc falloir modifier la clé Allen. Pour cela, deux méthodes possibles sont à votre disposition et la solidité du métal a son importance dans ce choix.

Première méthode: creuser une tranchée à la dremel

La première avec un dremel. Il 'agit de creuser une crevasse de 8-9 mm (minimum) de long, le long de l'extrêmité de la clé Allen. Elle doit être assez large et profonde pour que la tige de la serrure puisse y rentrer. Ce procédé fragilise grandement la structure de la clé qui risque de casser ou de se tordre rapidement si son métal est trop tendre. De plus, ça demande un peu de temps à creuser, c'est en tout cas beaucoup plus lent que la seconde méthode. C'est la solution

cheap de celui ou celle qui n'a ni perceuse à colonne et qui cherche juste à modifier sa clé Allen fraîchement chourssée et non a usiner tout un mètre de tige.

Seconde méthode: percer un trou à la perceuse à colonne

La seconde nécessite une perceuse à colonne et un foret de 4mm. Il s'agit simplement de percer un orifice de 8-9 mm minimum pour que la tige de la serrure vienne s'y loger. Il faut que le trou soit bien centré car 4 mm de diamètre sur une tige qui en fait à peu près 6, ça ne laisse qu'un millimètre de chaque côté. Il peut-être judicieux de faire une encoche au centre de la tige pour guider le foret au début de sa course. Pour ça, il y a un embout de dremel bien pratique: la "mèche à sculpter au carbure de tungstène 9905".

Clé pour serrure "picot"

La serrure "picot" est une ouverture ronde d'un diamètre permettant d'y glisser une clé Allen de 6 mm, mais puisqu'elle est rond les clé Allen n'ont pas prise dessus. Il y a un petit trou au fond de 2 mm de diamètre qui permet de venir prendre prise.



C'est donc une légère excroissance (le "picot") qu'il va falloir sculper à l'extrêmité de la clé. Le picot d'une clé se fait à la dremel équipé de disque ("meule à tronçonner"), ça demande un petit peu de doitgter mais ça se fait bien.
C'est une étape qui prend un peu de temps, mais les plus pressé.es pourrons dégrossir à la meuleuse avant de finir au disque dremel.

### Consolider ma clé

[Parler de la procédure de l'acier trempé. Si t'as une forge dans le coin + expliquer le truc du taux de carbone (sur la référence de l'acier "XC30" pour 30%? c'est un truc comme ça) dans l'acier et en quoi ça consolide.]

### Contrôle du panneau

Une fois ouvert, sur ces modèle de panneaux il est généralement possible de faire 2 choses.

#### Éteindre la lumière

Un interrupteur est présent à cet effet.

#### Contrôler le déroulement

Seulement dans le cas où il y a une face déroulante (Sucette donc, à priori). Les faces déroulantes sont composées de trois affiches et d'une face blanche.

Deux petits interrupeurs – l'un au dessus de l'autre - sont normalement présents. Les combinaisons de leurs positions permettent de faire 4 actions :

- les deux vers le haut : défilement vers le haut,

- les deux vers le bas : défilement vers le bas.





- interrupteurs du haut vers le haut et Interrupteurs du bas vers le bas: stopper le défilement.
- interrupteurs du haut vers le bas et Interrupteurs du bas vers le haut: relancer le défilement.



Il est donc possible de bloquer le mécanisme sur la face blanche et d'y noter un message (en laissant allumé, ou pas, si vous voulez que ça se voit la nuit).

## Panneaux 4 par 3

[Vérifier si ça s'ouvre bien avec les clés triangle. + Dire que ça se trouve dans le commerce et combien ça coute. + Mettre une photo de la clé + Mettre un schema qui montre l'emplacement des serrures.]

[Les clés triangle permettent aussi d'ouvrir (tester avec la mienne) les panneaux clear channel non numérique dans le métro]

# Panneaux numériques

[Tester un coup d'aimant dessus pour voir si ça marche]

## Bris de glace

[Expliquer ce qu'est le verre "securit". + faire un tuto brise glace à base d'ampoule d'allumage de voiture + expliquer ce qu'est la céramique. + Tester le coup du lance-pierre (avec boulon ou caillou ?)]

### Fumer le mécanisme d'ouverture

Pour condmaner un panneau en dézinguant son système d'ouverture. L'employer de Decaux prendra d'autant plus de temps à remettre le truc en marche.

- 1. Piquer les serrures (il faut un tournevis crussiforme quelle taille ?)
- 2. Siliconner les serrurures
- 3. Coup de marteau avec un clou de charpentier.

## Signal d'ouverture et mise en concurrence des salariés

Il existe — à minima sur les panneaux de type "sucette" [Vérifier si il y a ça sur les bornes Vélouse qui sont déroulantes] - un émetteur GSM envoyant un texto à la centrale JCDecaux de Toulouse en cas d'ouverture du panneau. Dans l'organisation de JCDecaux, chaque panneau appartient à un réseau (de probablement plusieurs dizaines de panneaux) et chaque réseau est attribué à un employé. Lorsqu'un panneau est ouvert en dehors des heures normales d'ouvertures, la centrale JCDecaux le signal tout de suite à l'employé qui est en charge du réseau de panneaux.

Il est donc tout à fait envisagable que la centrale puisse anticiper les déplacements futurs d'une personnes qui ouvrirait coup-sur-coup tout les panneaux d'une rue.

Chaque mois, une prime est attribuée à l'employé dont le réseau de panneaux aura été opérationnel le plus longtemps. De ce fait – et parce que c'est du travail en plus pour eux de ré-installer des affiches - il est possible que les employés soient assez aggressif en cas de rencontre. À titre d'exemple, il est déjà arrivé que des mots d'insultes et des lames de razoirs (dissimulé au niveau des interrupteurs) ait été retrouvé dans des panneaux.

Mais pas d'inquiétude, les véhicules se voient de loin. Par contre, attention aux flics en civil et équipe de bacqueux qui traînent la nuit. Pour être tranquil en journée, il y a toujours la possibilité de floqué un gilet jaune avec le logo de JCDecaux dans le dos (c'est ce que certain.es font lors des grosses opérations).

Et sinon, il parait qu'il est possible de brouiller l'envoie du signal avec un brouilleur GSM.

# Horaires de tournés des employés

Le renouvellement du parc d'affiche se fait du mercredi matin (dès 5h environ) au jeudi midi. Il y a également une tournée qui semble être destiné à l'entretien et la remise en état des panneaux le samedi matin (au moins). Donc, à priori, le meilleur moment pour attaquer, c'est le samedi en fin de journée.

# Modes d'action et risques juridiques associés

En général, les personnes impliquées dans des actions antipublicitaires sont soumises à 2 risques judiciaires : un procès au pénal et/ou un procès au civil. Les risques qui sont énumérés ici s'appuient sur le Code Pénal et correspondent au sanction au pénal. Au civil, c'est le dédomagement de la "victime" qui est établi.

Dans les faits, les régies publicitaires (JCDecaux, Clear Channel, etc.) ne vont que rarement au procès de peur que celui-ci ne serve de tribune politique aux antipubs et vont préféré proposer à l'auteur.e des faits des arrangements de type CRPC (comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité), par exemple.

Dans de rare cas, des procès ont débouché sur des relaxes pour différents motifs ("état de nécéssité", "absence de dégradation" et "liberté d'expression").

Dans tout les cas, en cas d'arrestation, déclarer "je n'ai rien déclarer", en attendant l'avocat, diminue fortement les risques de condamnation. Et refuser le prélèvelement ADN est peu risqué. Avoir déjà suivi une formation d'autodéfense juridique est nécéssaire avant toutes actions.

# Faire défiler les affiches / Éteindre la lumière du panneau

#### Texte de loi

Article 132-73 du CP: « L'effraction consiste dans le forcement, la dégradation ou la destruction de tout dispositif de fermeture ou de toute espèce de clôture. Est assimilé à l'effraction l'usage de fausses clefs, de clefs indûment obtenues ou de tout instrument pouvant être frauduleusement employé pour actionner un dispositif de fermeture sans le forcer ni le dégrader. ».

#### Dans les faits

Le "forcement du dispositif de fermeture" du panneau pourrait être un chef d'inculpation en soit, mais cela ne s'est jamais produit. Et il n'y a, à priori, pas de risques encourus pour l'utilisation des dispositifs de défilement ou d'extinction de la lumière puisque l'état du panneau en lui même n'en serait pas altéré. Il n'y eu aucun cas concret ce type sur lequel nous appuyer.

### Déchirer l'affiche

Sur les panneaux déroulant, après avoir ouvert le panneau, il est assez efficace de déchirer la moitié de l'affiche dans sa diagonale. Une fois le panneau refermé le mécanisme de défilement finira de lui même le travail en sectionnant le rouleau d'affiches en deux.

#### Texte de loi

Article R635-1 du CP: « La destruction, la dégradation ou la détérioration volontaires d'un bien appartenant à autrui dont il n'est résulté qu'un dommage léger est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe. (...) ».

Pour info, les amendes pour avoir grillé un feu sont des contraventions de 5ème classe. Ces deux infractions sont au "même niveau" pénalement.

#### Dans les faits

Le déchirement d'affiche est considéré comme une dégradation légère par le code pénal. Risque d'amende (déjà vu: 400 à 500€), voir de TIG pour les personnes mineurs qui n'auraient pas de quoi payer.

### Retirer l'affiche

Possibilité d'être poursuivi pour vol d'affiche. Si pas besoin de la récupérer, il vaut mieux la laisser pendouiller au panneau. Ça marque d'autant plus l'opposition à la publicité que la retirer et laisser un espace vide qui peut-être assimilé à une publicité non remplacée par les passant.es.

#### Texte de loi

Article 311-1 du CP (l'article de loi ne dit pas grand chose d'intéressant).

#### Dans les faits

Un cas de figure connu: 1 mois de prison avec sursis et 500€ d'amende.

## Écrire sur un panneau

Écrire à la bombe de peinture, au marqueur ou au stylo, par exemple. Considéré comme dégradation légère, même si parfois c'est après requalification des faits.

#### Texte de loi

Article 322-1 du CPP: « La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger. Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation

préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3 750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger. »

#### Dans les faits

200 à 400€ d'amende, parfois avec sursis.

### Dégradation du panneau / Piquer les serrures

Par exemple, bris de la vitre, dégradation du mécanisme de la serrure ou du système éléctrique, etc. À priori, un tel fait serait considéré comme une dégradation grave.

Retirer les deux serrures d'une face d'un panneau avant de la refermer va la condamner pendant un bon moment. L'employé de JCDecaux ne sera plus en mesure de l'ouvrir avec une simple clé. C'est très certainement un bon moyen de garder un panneau vide ou affublé d'un message personnalisé quelques jours au moins.

#### Texte de loi

Article 322-1 du CPP: Idem "Écrire sur un panneau".

#### Dans les faits

Pas de faits connus.

### Action à plusieurs

Se faire choper à plusieurs peu ajouter une cisconstance aggravante lors éventuel d'un procès.

(1) « Le fait pour une personne de participer sciemment à un groupement, même formé de façon temporaire, en vue de la préparation, caractérisée par un ou plusieurs faits matériels, de violences volontaires contre les personnes ou de destructions ou dégradations de biens est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende ». Art. 222-14-2 du Code pénal »

#### Quelques liens utiles

antipub.org
www.deboulonneurs.org
subvertisers-international.net
brandalism.ch
www.consumehastamorir.org
democraticmediaplease.net
www.noadday.org
vermibus.org
proyectosquatters.blogspot.com
www.publicadcampaign.com

- vihaigre = cragifix? - ajouter une photo de l'Enetteur GDM



"On devrait tous avoir un hobby"

– Doc Sarvis, Le Gang de la clé à molette

